



Bibliothèque de l'Académie des sciences d'outre-mer

Les recensions de l'Académie de mars 2023¹

La Franc-maçonnerie dans les colonies : de l'Atlantique à la mer de Chine (XVIIIe-XXe siècle) / sous la direction d'Éric Saunier ; préface de Pierre-Yves Beaurepaire
Éd. Maisonneuve & Larose nouvelles éditions, 2022
Cote : 66.574

Dans la préface de cet ouvrage dirigé par Eric Saunier, Pierre-Yves Beaurepaire rappelle que le monde colonial est consubstantiel à l'essor au XVIIIe siècle de la Franc-Maçonnerie dans l'espace atlantique, l'Afrique, l'Inde et l'Extrême Asie. Cette Institution est l'un des domaines où s'exprime la domination de l'homme blanc. La contestation de la traite puis de l'esclavage viendra des métropoles européennes (p.9).

Patrice Morlat, dont nous avons dans ces colonnes recensé l'ouvrage *Orients extrêmes, les loges coloniales du Grand Orient de France* (Les Indes Savantes 2021), évoque ici les francs-maçons hommes politiques comme Prosper de Chasseloup-Laubat (p.115), Léon Gambetta (p.116), Jules Ferry (p.118), Eugène Etienne (p.120), André Lebon (p.122), Paul Doumer (p.131), Gaston Doumergue (p.132), explorateurs comme P.Savorgnan de Brazza (p.117), Auguste Pavie (p.123). Parmi les Gouverneurs Généraux, l'Indochine compte 12 maçons, l'Algérie 7, l'AOF 4, L'AEF 4 (p.127). Néanmoins, M. Morlat souligne l'attitude paradoxale du Grand Orient qui n'aura pas joué un rôle moteur dans l'essor colonial (p.133) tandis que les loges d'outre-mer soutiendront l'action coloniale de la France (p.133). Pour les loges métropolitaines, le combat laïc et l'anticléricalisme sont au premier rang (p.134).

Nozume Tase évoque l'évolution dynamique des réseaux que la franc-maçonnerie bordelaise entretenait avec les colonies (p.39) en décrivant l'action de la loge *L'Amitié*, fondée en 1746, lieu de rencontre des grands négociants, armateurs et propriétaires de domaines coloniaux qui disposaient de relations familiales et commerciales avec les Antilles (p.24). L'auteur donne la liste de 37 visiteurs entre 1749 et 1799 d'une autre loge *L'Anglaise*, venus des Antilles, de Louisiane, de Nouvelle Angleterre, de Saint-Domingue pivot de l'empire colonial français (p.30) pour obtenir des patentes d'ouverture de nouvelles loges d'expatriés à Cayenne, Cap Français ou La Nouvelle Orléans (p.31).

Chloé Duflo décrit la répartition des loges en Guadeloupe, situées soit en ville, soit dans des zones rurales (p.42). Les ateliers de campagne développent une sociabilité coloniale, regroupant les « habitants », ruraux parfois organisés en milices et des militaires, dont plus du tiers



1 Les recensions de l' [Académie des sciences d'outre-mer](#) sont mises à disposition selon les termes de la licence [Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transposée](#).

Cette recension est basée sur un ouvrage disponible à la [bibliothèque de l'académie des science d'outre-mer](#)



Bibliothèque de l'Académie des sciences d'outre-mer

appartient à l'ordre nobiliaire, tandis que les loges urbaines accueillent les membres de la société créole très fermée qui refuse l'accès à des négociants, employés, artisans métropolitains pourtant détenteurs d'un passeport maçonnique (p.46). Après la Révolution, les loges se reconstituent rassemblant à nouveau des élites alliées entre elles par des mariages (p.62). L'auteure donne en annexe un intéressant commentaire sur le comportement des frères guadeloupéens pendant la Révolution (p.63).

Cécile Révauger étudie les loges de la Barbade, surnommée « Little England », entre 1740 et 1840 où les petits commerçants, artisans ou employés souvent d'origine irlandaise représentaient les trois quarts des Blancs (p.84). Élités politiques et élites maçonniques se superposaient. Le Gouverneur Seaforth (1801 à 1810) fut sollicité par les maçons locaux pour devenir leur Grand Maître provincial. Les petits propriétaires prônaient à partir de 1818 des réformes libérales en se réunissant au Freemason's Hall de Brigetown (p.90). En 1833, le Parlement britannique vota l'abolition de l'esclavage mais la Loge-Mère *Albion* n'admit pas de postulants noirs. Ce n'est qu'en 1847 que la Grande Loge Unie de Londres introduisit dans ses Constitutions le terme « homme libre » à « né libre », ce qui permettait aux esclaves libérés de devenir maçons (p.95).

Eric Saunier étudie le rayonnement des loges du Grand Orient de France aux Antilles (p.103). Alors que la démocratisation survenue dans les années 1780 caractérise la franc-maçonnerie métropolitaine, les loges antillaises n'acceptent pas l'initiation de protestants, de juifs, de libres de couleur et privilégient les « planteurs » aux négociants (p.105). Entre 1840 et 1900, les loges du Grand Orient dans les Caraïbes diminueront de 7 à 3 tandis que celles d'Algérie passeront de 2 à 9 (p.112).

Pour Jean-Luc le Bras, la franc-maçonnerie s'est implantée à Madagascar à partir de 1890 avec la loge *Imerina* à Tananarive (p.149), puis 11 loges seront ouvertes dans 5 autres villes (p.149). Leur emplacement fait l'objet de 3 cartes géographiques (p.151). La répartition socioprofessionnelle des 102 membres français, mauriciens, malgaches de 3 loges de Tamatave montre que 65 sont fonctionnaires tandis que 37 relèvent du secteur privé (p.154). M. Le Bras a procédé ainsi avec 7 autres loges de Diego-Suarez, Fianarantsoa et Tananarive. Il se penche également sur les Malgaches initiés, appartenant à la bourgeoisie hova scolarisée par les missionnaires protestants et catholiques (p.166). L'impact de la maçonnerie a fait que la greffe a pris à Madagascar où une douzaine d'obédiences maçonniques nationales sont aujourd'hui actives, six Grandes Loges masculines, deux Grandes Loges féminines, quatre Grandes Loges mixtes ainsi que la loge *L'Etoile Australe* du Grand Orient de France et *Imerina* de la Grande loge de France (p.169).

Brinda Venkaya Reichert présente la couverture médiatique de la franc-maçonnerie implantée à l'Île Maurice depuis la fin du XVIIIe siècle, d'abord française en 1778 puis à partir de 1816 également anglaise (p.172). Hors des tenues habituelles, la vie maçonnique mauricienne était agrémentée de tenues spéciales et de réceptions en l'honneur de visiteurs étrangers, que la presse relayait abondamment (p.173). En 1867, le bal maçonnique donné en l'honneur du Prince Alfred reçut les éloges de la presse mauricienne (p.174). Lorsque l'évêque catholique Collier attaqua les Francs-maçons locaux en 1854, le *Mauritius Reporter* mit en avant le fait que les sociétés secrètes étaient protégées en Angleterre et que le Prince Albert était lui-même maçon



Bibliothèque de l'Académie des sciences d'outre-mer

(p.180). La presse pendant tout le XIXe siècle plébiscite et fustigea tour à tour les relations entre les maçons français et britanniques (p.190).

Emmanuel Jourda se penche sur les communautés chinoises des zones côtières de la Chine méridionale (p.193) qui ont émigré en Insulinde, à Hong-Kong, en Malaisie, à Singapour. A partir de 1761, ces émigrés, les « Péranakans », créent entre eux des liens de fraternité par des rites d'initiation ésotériques, constituent un fond d'entraide pour les enterrements et les mariages, se protègent contre les vols, les rackets. Ils s'appelleront « Hongmen » par référence à un moine Hong (p.194) leur initiateur. A la même époque, se développent en Asie les réseaux de la franc-maçonnerie européenne, dans les Indes néerlandaises vers 1760 (p.200).

Le premier Chinois à devenir maçon est The Boen Ke dans une loge batave en 1857 (p.207). Les The, par des alliances matrimoniales chinoises et un partenariat loyal avec le pouvoir colonial, s'imposent à leur communauté (p.208). A Hong-Kong, vers 1860, Chan Tai Kwong, anglophone et anglican devient aussi maçon (p.212). Le diplomate H.A.Giles refuse aux triades des liens maçonniques malgré « de curieuses coïncidences » (p.221).

M.Jourda conclut que l'histoire croisée permet de dépasser les cadres nationaux et coloniaux ; l'historicisation de l'analogie triade-maçonnerie permet sa mise en intrigue. Il recommande une approche pluridisciplinaire qui inclurait l'Indochine et les Philippines (p.232).

Le lecteur appréciera les 14 pages d'illustrations et une copieuse bibliographie (p. 235 à 246).

Christian Lochon